

Règlement du jeu

Gagnez un weekend romantique à Paris pour 2 personnes avec Jet Tours Solaris

Article 1. Organisation

L'entrepreneur, Jorge Gomes par le biais de « GO TOURS » ci-dessous appelée « l'organisateur », domiciliée au 1 rue Berthelot, 37000 TOURS, enregistrée sous le n° Siret: 353 734 668 00141 organise un jeu gratuit sans obligation d'achat accessible à l'agence Jet Tours Solaris à l'adresse :

25 rue Jeanne d'Arc – 45000 ORLEANS

Le jeu débute le 01/02/2012 et se clôture le 14/02/2012.

Article 2. Participation

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure à la date de la participation, dont le domicile est situé en France métropolitaine (Corse incluse).

Une participation est autorisée par foyer (même nom, même adresse).

Chaque participant déclare avoir pris connaissance du règlement complet et des principes du jeu. Le participant doit tout d'abord se procurer gratuitement le bulletin de participation à l'agence Jet tours Solaris en remplissant les champs obligatoires : nom, prénom, adresse postale, Tél., mobile, email, date de naissance (ce dernier champ est facultatif); et les coches non-obligatoires : « je souhaite recevoir les promos et privilèges de Jet Tours Solaris ».

Tout formulaire d'inscription incomplet, illisible, incompréhensible ou présentant une anomalie, ne pourra pas être pris en compte et entraînera la nullité de la participation. Une SEULE participation est autorisée par foyer.

Un e-mail d'avertissement du gain est envoyé aux gagnants, aux coordonnées qu'ils ont indiquées lors de leur inscription, dans les jours qui suivent le tirage au sort. Les gagnants disposent d'un délai de 7 jours pour confirmer leurs coordonnées complètes pour validation.

A défaut, ils ne pourront bénéficier du prix, qui sera réattribué au suppléant.

Un e-mail sera envoyé à l'ensemble des participants pour annoncer la clôture du jeu et communiquer la liste des gagnants.

Article 3. Dotations

Il y aura 1 gagnant bénéficiant du lot dont la valeur totale est 516 euros TTC maximum : soit Un weekend à Paris comprenant :

- 1 nuit à l'hôtel dans la période du 01/04/2012 au 01/11/2012 sous réserve de disponibilités (auquel cas Jet Tours Solaris se réserve le droit de lui proposer d'autres dates).
- 1 tour de la ville
- 1 dîner croisière Privilège

En effet le gagnant peut faire valoir son gain auprès de Jet Tours Solaris jusqu'au **15/10/2012** (date jusqu'à laquelle la réservation peut encore être effectuée) en contactant le service réservation aux coordonnées suivantes:

Jet tours Solaris
Tirage au Sort St Valentin 2012
1 rue Berthelot
BP52045
37020 TOURS Cedex

Tél : 02 47 60 90 91
Mail : marketing@gotours.fr

La dotation est nominative et non cessible.

Article 4. Tirage au sort

Un tirage au sort sera effectué la semaine du 16/02/12 et déposé auprès d'huissiers entre l'ensemble des participants s'étant inscrits via les bulletins mis à disposition à l'agence Jet tours Solaris

Article 5. Remboursement des frais de participation

La participation au jeu est gratuite et sans obligation d'achat et se fait sur simple inscription via les bulletins mis à disposition sur place.

Tout accès au jeu ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'accès à l'agence est libre et que le fait de participer au jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Il n'existe aucun autre moyen de participer au jeu.

Article 6. Responsabilité

Aucune contestation ni réclamation intervenant après la clôture du jeu ne pourra être admise. Il ne sera répondu à aucune demande écrite de renseignements concernant l'opération. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable du mauvais acheminement des courriers et/ou des dotations par la Poste.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent concours, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions. De même elle ne saurait être tenue pour responsable en cas où le salon serait inaccessible pendant la durée du jeu.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement seront tranchée par la société organisatrice. Le fait de participer à ce jeu indique l'entière acceptation du participant au présent règlement.

Article 7. Consultation du règlement

Le présent règlement est déposé via depotheux.com auprès de l'Etude COHEN-SKALLI-HOBA située 5 avenue Gabriel Péri BP42 93401 SAINT-OUEN CEDEX

Le règlement sera consultable pendant toute la durée du jeu à l'adresse <http://www.depotjeux.com> et à l'agence Jet Tours Solaris du 01/02/2012 au 14/02/2012.
Le règlement est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'Organisateur du Jeu à l'adresse suivante:

Jet tours Solaris
Tirage au Sort St Valentin 2012
1 rue Berthelot
BP52045
37020 TOURS Cedex

Article 8. Informatique et liberté

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant dont Jet Tours Solaris est seul destinataire, en écrivant à l'adresse du jeu.